



📍 Chanteloup-les-Vignes

## UNE RÉFÉRENTE DE PARCOURS POUR ACCOMPAGNER LES LYCÉEN.NE.S VERS LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Dans le cadre de la cité éducative, la ville de Chanteloup-les-Vignes (Yvelines) a fait le choix de créer un poste de référente de parcours des lycéen.ne.s, afin de lutter plus efficacement contre le décrochage scolaire.

Ne disposant pas de lycées implantés sur la commune, la ville de Chanteloup-les-Vignes a créé, en 2020, un poste de référent.e de parcours éducatif pour les lycéen.ne.s, afin de maintenir le lien avec les jeunes qui effectuent leur scolarité post-collège en dehors de la ville. Cette initiative a pour finalité de prévenir le décrochage scolaire et de valoriser la réussite, une des problématiques identifiées dans le cadre de la cité éducative chantelouvaise. *Le décrochage scolaire intervient fréquemment au lycée*, précise Mimouna Messaour, référente de parcours éducatif pour les lycéen.ne.s et étudiant.e.s de la ville. Elle s'est donc attachée à identifier les causes du décrochage (telles la perte de repères en intégrant un nouvel environnement, un manque de connaissance des dispositifs de soutien en secondaire ou une orientation inadaptée...), en vue de proposer un accompagnement ciblé auprès des jeunes volontaires.

Au-delà, sa mission est de coconstruire des réponses adaptées, en se rapprochant des institutions - notamment l'Éducation nationale -, dans l'esprit même du programme des cités éducatives.

### Un lien renforcé avec l'Éducation nationale en vue d'agir de manière concertée

501 lycéen.ne.s chantelouvais.e.s sont scolarisé.e.s au sein de 23 établissements, tous hors de la ville. La première mission assignée à la référente de parcours a été de les identifier, de contacter les directions d'établissement et de participer aux réunions de bassin pour présenter ses missions. La référente de parcours s'est également rapprochée des deux collèges implantés sur la ville, afin d'assurer une continuité dans le suivi des jeunes amenés à quitter leur établissement à court terme. *Les jeunes effectuent en grande majorité leur scolarité au sein des collèges de la ville et fréquentent, pour la plupart, les structures municipales. C'est au lycée qu'on les perd de vue*, explique Mimouna Messaour. L'objectif de ce rapprochement avec l'Éducation nationale est de disposer d'un éclairage quant aux parcours d'ancien.ne.s collégiennes et collégiens, et de faciliter la mise en relation. Au-delà du maintien du lien, le croisement de regards entre partenaires a permis de mieux cerner les principales causes du décrochage et de proposer des réponses complémentaires, notamment sous la forme d'ateliers collectifs. Ce rapprochement

s'est également traduit par l'engagement de 3 professeur.e.s issu.e.s des collèges de la ville, pour encadrer des ateliers de soutien scolaire en direction de 43 lycéen.ne.s volontaires. Par ailleurs, la référente de parcours contribue à rendre visible le réseau d'acteur.rice.s de la jeunesse (toutes institutions confondues), permettant ainsi aux lycéen.ne.s de s'approprier les ressources à disposition.

## Etre ressource par des accompagnements adaptés

Pour les acteur.rice.s jeunesse de Chanteloup-les-Vignes, la méconnaissance des ressources en matière d'orientation et le manque de confiance en soi constituent deux des principaux écueils qui entravent la persévérance scolaire. Les parents d'élèves se retrouvent démunis et parfois seuls face à des questions qui demeurent sans réponse, en particulier dans le champ de l'orientation. Afin de faciliter le contact avec les jeunes et les familles, une fiche navette a été mise en place pour solliciter directement la référente de parcours. C'est le même outil que les lycées utilisent pour signaler un point de vigilance (absences, résultats scolaires en baisse...), pour pouvoir contacter l'élève et ses parents, faire un point sur la situation. Ce lien individuel avec les élèves de lycées et leurs parents, à la croisée des institutions, permet par ailleurs d'initier des actions nouvelles, ajustées aux besoins repérés. Ainsi, en 2021, en partenariat avec l'association École et Famille (intervenant également dans le cadre de la cité éducative), le collège, une chargée de prévention de collège de l'IFEP et le BIJ, la référente de parcours a initié la création d'un outil, afin de répondre aux questionnements de nombreux parents. Sous la forme de capsules vidéo, 2 professeurs de lycées ont répondu à une foire aux questions. Les conseils et informations partagés à cette occasion ont permis aux parents de mieux cerner certains enjeux relatifs à la réussite scolaire et l'orientation au lycée. Le rôle de la

référente de parcours est donc multiple et s'étoffe au fil du temps : assurer le lien entre lycées et familles, coordonner des actions de prévention du décrochage, en lien avec des partenaires et animer, au besoin, certains ateliers dédiés à la persévérance scolaire. Elle agit en complémentarité de l'Éducation nationale et en collaboration avec les équipes éducatives. Elle contribue à développer des projets avec les jeunes, comme cette démarche avec 9 jeunes filles inscrites dans des parcours d'excellence. Ces dernières vont en effet participer à un séjour en compagnie d'une professeure de français et d'une éducatrice du club de prévention IFEP, afin de préparer leur grand oral à travers des ateliers d'éloquence et des activités ludiques.

## Repérer en amont les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire

Si la démarche vise les lycéen.ne.s et étudiant.e.s, il n'en demeure pas moins que la prévention du décrochage scolaire implique un travail dès le collège. La référente de parcours des lycéen.ne.s est conviée aux conseils de classe de 3e, afin d'avoir connaissance des dossiers et des vœux d'orientation. Le partage d'informations entre la référente et les professeur.e.s est un moyen efficace d'anticiper d'éventuels décrochages, à partir des problématiques évoquées, d'agir avant la sortie du collège. Dans cette perspective, une prépa-métiers va être mise en place dès la 4e au collège Magellan, afin de sensibiliser les élèves aux enjeux de l'orientation. Le maillage avec les lycéen.ne.s permet de s'appuyer sur des ambassadeur.rice.s, en mesure de témoigner auprès des collégien.ne.s et de les inciter à faire preuve d'ambition. *Mon rôle de référente consiste à mettre en place les conditions de réussite et à encourager les jeunes à être ambitieux. ses dans leur choix d'orientation, complète Mimouna Messaour. Le but est de leur permettre de prendre confiance en eux.elles et de dépasser les freins rencontrés, conclut-elle.*

### CONTACT :

Mimouna Messaour : référente de parcours éducatif, [mimouna.messaour@chanteloup-les-vignes.fr](mailto:mimouna.messaour@chanteloup-les-vignes.fr) ; ref. [parcours.lycéens@chanteloup-les-vignes.fr](mailto:parcours.lycéens@chanteloup-les-vignes.fr)